



Rapport

Date de la séance du CE : 16 juillet 2023
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
N° d'affaire : 2023.WEU.32
Classification : -

Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) : autorisation de dépenses pour les applications spécialisées et la transition numérique des offices/du Secrétariat général (SG) de la DEEE Crédit-cadre 2024-2026

Table des matières

1.	Synthèse	2
2.	Bases légales	2
3.	Qualification juridique de la dépense	3
3.1	Dépenses liées ou nouvelles	3
3.2	Dépenses périodiques ou uniques.....	3
4.	Dépenses faisant l'objet de la demande	3
4.1	Récapitulatif des dépenses	3
4.2	Comparaison avec la précédente demande de crédit	4
4.3	Délimitation par rapport aux autres dépenses	5
4.4	Bénéfices et rentabilité.....	6
5.	Conséquences d'un rejet	15
6.	Sécurité de l'information et protection des données	15
7.	Législation sur les marchés publics	16
8.	Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux	16
8.1	Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value	16
8.2	Amortissements	17
8.3	Coûts induits	17
9.	Place du projet dans le programme gouvernemental de législation et dans d'autres planifications importantes	17
10.	Répercussions sur les communes	18
11.	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société	18
12.	Proposition	18
13.	Annexe	19

1. Synthèse

Par le présent crédit-cadre, le Grand Conseil approuve pour la période allant de 2024 à 2026 **un budget maximal d'environ 17,8 millions de francs pour les dépenses uniques et de 6,8 millions de francs pour les dépenses périodiques, soit un total de 24,6 millions de francs – y c. réserves de 8 % (CHF 1,3 mio)** sur les dépenses uniques, dans les groupes de produits ci-dessous de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement :

- Soutien aux fonctions de direction – n° 4430000010
- Agriculture – n° 4431000100
- Nature – n° 4431010000
- Forêt et dangers naturels – n° 4435000001
- Développement et surveillance économique – n° 4437000001
- Environnement et énergie – n° 4438000001
- Protection des consommateurs et de l'environnement – n° 4438510000
- Affaires vétérinaires – n° 4432000100

Ces dépenses concernent les applications spécialisées (AS) de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (DEEE) dans son ensemble (sans les dépenses financées intégralement par la Confédération dans le domaine de l'assurance-chômage). Elles servent à la maintenance et au développement des prestations, y compris à l'exécution de projets et aux conseils fournis par des tiers, ainsi qu'à l'exploitation au sens large, autrement dit les coûts générés par l'utilisation des prestations TIC/de numérisation sous forme de prix du service ou de dépenses imputables à la maintenance, au remplacement d'appareils et aux licences. Les projets de transition numérique font partie intégrante du présent crédit-cadre. La Stratégie TIC 2021-2025 du canton de Berne regroupe la transition numérique et les TIC.

Le crédit-cadre couvre l'ensemble des dépenses connues actuellement qui seront nécessaires pour les prestations visées par le présent arrêté. Les dépenses supplémentaires qui pourraient se révéler nécessaires pendant la durée du crédit (p. ex. pour des projets TIC) mais qui ne peuvent pas être anticipées actuellement seront soumises à l'autorité compétente pour qu'elle les approuve séparément.

Conformément à l'ordonnance sur l'administration numérique¹, les Directions et la Chancellerie d'État – ou plus précisément leurs offices – sont responsables de leurs applications de groupe et spécialisées, tandis que l'Office d'informatique et d'organisation (OIO) a la responsabilité des services de base TIC de l'administration. En vertu d'une pratique en vigueur depuis 2017, d'entente avec la Commission des finances (CFin), le Conseil-exécutif soumet chaque année les dépenses liées aux TIC/à la transition numérique au Grand Conseil sous la forme de crédits-cadre pluriannuels pour chaque DIR/CHA/JUS et pour l'OIO. Les dépenses liées à des projets de grande envergure sont autorisées au cas par cas.

2. Bases légales

- Constitution du canton de Berne du 6 juin 1993 (ConstC ; RSB 101.1), article 76, lettre e
- Loi du 15 juin 2022 sur les finances (LFin ; RSB 620.0), articles 27, 28, 29, 30 et 34
- Ordonnance du 16 novembre 2022 sur les finances (OFin ; RSB 621.1), articles 26, alinéa 3, 28, 30, 32, 33, 35 et 39
- Loi du 7 mars 2022 sur l'administration numérique (LAN ; RSB 109.1), articles 31 et 32

¹ Ordonnance du 11 janvier 2023 sur l'administration numérique (OAN ; RSB 109.111), articles 26, 27, 28 et 29

- Ordonnance du 11 janvier 2023 sur l'administration numérique (OAN ; RSB 109.111), articles 26, 27, 28 et 29
- Ordonnance sur l'organisation et les tâches de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement (ordonnance d'organisation DEEE, OO DEEE ; RSB 152.221.111)
- Ordonnance sur l'organisation des marchés publics (OOMP ; RSB 731.22)

3. Qualification juridique de la dépense

3.1 Dépenses liées ou nouvelles

L'article 30, alinéa 1 de la loi du 15 juin 2022 sur les finances (LFin ; RSB 620.0) définit une dépense comme étant nouvelle lorsqu'il existe une liberté d'action pour ce qui est de son montant, de la date à laquelle elle sera engagée ou d'autres modalités. Il existe pratiquement toujours une certaine marge de manœuvre pour décider d'introduire des solutions TIC/de numérisation ou de développer les solutions existantes. Les coûts pour les conseils et le développement sont donc nouveaux.

Il existe aussi une marge de manœuvre dans l'utilisation des solutions TIC/de numérisation, autrement dit dans l'exploitation au sens large, en ceci qu'il faut déterminer quels éléments de l'offre de prestations doivent être utilisés à quel endroit et dans quelle mesure. Aussi, afin de garantir la cohérence du traitement des dépenses et la plus grande transparence possible vis-à-vis du Grand Conseil, les frais d'exploitation sont-ils tous qualifiés de nouveaux – même lorsque la marge de manœuvre est réduite, voire inexistante – sous réserve d'exception pour des affaires concernant uniquement des frais d'exploitation clairement liés.

3.2 Dépenses périodiques ou uniques

Conformément à l'article 28 LFin, les dépenses sont qualifiées de périodiques lorsqu'elles servent à l'exécution d'une tâche permanente. C'est en l'occurrence le cas des dépenses pour l'exploitation au sens large qui sont à prendre en charge pendant toute la durée de vie d'une solution TIC/de numérisation. Par contre, les dépenses pour les projets, le développement et les services de conseil sont de manière générale occasionnées dans le cadre d'un projet limité dans le temps. Elles sont donc uniques au sens de l'article 27 LFin.

4. Dépenses faisant l'objet de la demande

4.1 Récapitulatif des dépenses

Le tableau ci-dessous récapitule les dépenses faisant l'objet de la présente demande. Celles-ci sont détaillées en annexe par unité administrative et par produit ou application.

Dépenses faisant l'objet de la demande

Montant en CHF (TVA incl.)	2024	2025	2026
Dépenses uniques (réserve non comprise)	5 487 000	4 546 438	6 414 652

<i>dont compte des investissements (CI) :</i>	2 330 577	1 431 307	2 824 107
Dépenses périodiques	2 233 396	2 299 688	2 297 274
<i>dont compte des investissements</i>	0	0	0
Total par an	7 720 396	6 846 126	8 711 926
Montant du crédit sans la réserve			23 278 448
<i>dont compte des investissements</i>			6 585 991
<i>Réserve de 8 % sur les dépenses uniques</i>			1 315 847
Montant du crédit réserve incluse			24 594 295

D'entente avec la Commission des finances du Grand Conseil, le crédit comprend une réserve de 8 % des dépenses uniques, qui n'est pas inscrite au budget ni au plan financier. Si elle doit puiser dans cette réserve, la DEEE s'efforcera de procéder à des compensations internes pour couvrir ces dépenses.

4.2 Comparaison avec la précédente demande de crédit

Le montant des dépenses autorisées au même titre que dans le cadre de la présente demande a évolué comme suit :

Année	Mio. CHF/an	Remarques
2021	7 000 171	ACE 854/2020 / AGC 2020.DEEE.77 (crédit sur 3 ans), sans réserve
2022	6 473 384	ACE 854/2020 / AGC 2020.DEEE.77 (crédit sur 3 ans), sans réserve
2023	8 860 236	ACE 854/2020 / AGC 2020.DEEE.77 (crédit sur 3 ans), sans réserve

Ces montants ne sont comparables que dans certaines limites car ils ne comprennent pas les coûts, d'importance variable, de plusieurs projets pluriannuels ayant fait l'objet de demandes séparées (voir ch. 4.3 ci-après).

Voici les principaux écarts par rapport au précédent crédit :

Mio. CHF	Objet	Justification
- 1.6	IT@BE (SG)	Dans le dernier crédit-cadre TIC 2021-2023, les dépenses possibles (2020 / à partir de 2021) identifiées dans le programme IT@BE ou le projet de mise en œuvre IT@BE/DEEE qui en a résulté ont, par mesure de précaution, été saisies en tant que montant possible dans la comptabilité du SG. En fin de compte, le programme n'a toutefois pas généré de coûts supplémentaires.

- 0.27	Coûts d'exploitation des AS utilisées actuellement par l'OFDN	Les coûts d'exploitation planifiés pour les applications spécialisées utilisées actuellement par l'Office des forêts et des dangers naturels (OFDN) ont été revus à la baisse pour les années 2024 – 2026.
+ 0.63	Projet ProFI	Nouveau projet : l'application actuelle de gestion des subventions d'encouragement au sein de l'OFDN est remplacée par une nouvelle version.
+ 0.21	Projet de remplacement du produit WEB-Office	Nouveau projet : l'AS WEB-Office, que l'OFDN utilise actuellement en tant que base pour le géoportail « WIS-BE », est remplacée.
+ 0.1	Projet : remplacement de GeoMail	Nouveau projet : l'AS GeoMail, utilisée actuellement pour la planification et le pilotage de la production dans les forêts domaniales (OFDN), est remplacée.
+ 0.5	Projet DART	Nouveau projet de numérisation : une plateforme numérique est conçue pour les tâches de triage (OFDN).
+ 0.7	EnerGIS et FEKO	Conformément aux objectifs du programme gouvernemental de législation, la plateforme de données énergétiques et climatiques est transformée en une plateforme complète de données spatiales. Le Grand Conseil doit étendre le programme de contrôle des installations de combustion en raison de la modification de la loi sur la protection de l'air.
+ 0.7	GELAN 4 SIA GELAN eFJ2	Le système SIA GELAN est actuellement mis sur pied en vue de remplacer GELAN 4. Comme il doit être introduit progressivement, les deux systèmes fonctionneront en parallèle durant un certain temps, ce qui occasionnera des surcoûts uniques et périodiques (voir explications en annexe, ch. 13.1, p. 24). L'application spécialisée eFJ2 atteindra ses dix ans d'utilisation en 2026. Un éventuel appel d'offres est planifié pour cette année-là, ce qui augmente les dépenses uniques.

4.3 Délimitation par rapport aux autres dépenses

Les projets TIC/de numérisation de grande envergure se déroulant sur plusieurs années font en règle générale l'objet d'autorisations de dépenses pluriannuelles distinctes, et ces dépenses ne sont donc pas contenues dans le présent arrêté. Il s'agit notamment des autorisations de dépenses suivantes :

- Renouvellement du système d'information agricole GELAN (numéro d'affaire 2023.WEU.666, années 2023-2028, CHF 9,2 mio). Ce crédit d'objet sera également soumis à l'approbation du Grand Conseil durant la session d'hiver. Il se rapporte exclusivement aux coûts générés par la conception initiale de la nouvelle application SIA GELAN. Attendu que cette dernière sera mise en œuvre de manière agile et progressive (module par module) sur une période de plusieurs années, le présent crédit-cadre comprend déjà des coûts d'exploitation et de premiers coûts de développement. En effet, la Confédération adapte sa politique agricole tous les ans et les deux systèmes doivent être adaptés en conséquence.

4.4 Bénéfices et rentabilité

Les bénéfices et la rentabilité des principaux sous-projets sont décrits dans le tableau ci-dessous.

Ces projets visent la réalisation des objectifs stratégiques concernant les TIC et l'administration numérique :

- Programme gouvernemental de législature 2023-2026 / Engagement 2030, janvier 2023
- Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne 2019-23-25 de janvier 2023
- Stratégie TIC du canton de Berne 2021–2025 du 20 janvier 2021

Procédure générale en cas de nouveau projet ou de demande émanant des offices / du SG de la DEEE :

À chaque demande, le service compétent examine si la Direction dispose déjà d'une application spécialisée pour gérer des affaires similaires et s'il serait possible de l'adapter / l'étendre à moindres frais.

Dans la négative, la DEEE passe par l'OIO (gestion des comptes) pour demander aux autres Directions si elles disposent d'une application spécialisée pour gérer des affaires similaires.

Procédure générale en cas de projet relatif à ERP/SAP :

Le présent crédit-cadre tient compte des adaptations (corrections et extensions) apportées en l'état actuel des connaissances aux applications spécialisées de la DEEE en rapport avec SAP-CTBE.

Procédure concernant des aspects de gouvernance

Les demandes manquantes sont saisies et traitées dans ITSM et les programmes/projets dans la nouvelle plateforme de projets cantonale d'ici au 31 octobre 2023. Au préalable, il faut toutefois former et habiliter les offices et le SG à effectuer cette tâche, ce qui requiert encore un certain temps.

Projet	Période	Coût et utilité
<u>OAN, GELAN 4</u> Maintenance et développement des procédures numérisées pour les paiements directs et le travail administratif dans l'agriculture	2024-2026	Actuellement, l'OAN utilise le système d'information agricole GELAN 4 pour gérer les paiements directs (exécution de l'OPD), les aides à l'investissement et les contributions au titre de la protection de la nature. GELAN 4 aide également les divisions dans les domaines des contrôles, des vignobles AOC et de la lutte contre les épizooties des abeilles. La maintenance de ce système équipé et étendu à des fins de compatibilité avec la nouvelle politique agricole 2026 et avec les exigences de transition numérique dans l'agriculture coûte 11 652 549 francs. Ce montant tient également compte des premiers coûts d'exploitation occasionnés par SIA GELAN, le système appelé à remplacer GELAN 4. Ce nouveau système est en cours de conception ; comme il sera

Projet	Période	Coût et utilité
		introduit progressivement, il fonctionnera parallèlement à GELAN 4 pendant un certain temps. Le développement du nouveau système SIA GELAN sera traité dans le cadre d'un crédit d'objet séparé destiné à la refonte du système d'information agricole (n° d'affaire 2023.WEU.666).
<u>OAN, eFJ2</u> Développement et procédure d'appel d'offres pour l'application spécialisée eFJ2 Développement et renouvellement continu du système numérique de gestion des données relatives à la chasse et à la pêche des cantons de ZH, SG, TG, SO, SZ et BE. Objectifs poursuivis : • Regroupement des applications spécialisées au sein d'une base de données spécialisée • Prise en charge des produits depuis la commande jusqu'à la facturation • Extension continue des prestations conformément aux besoins actuels • Extension de l'interface ERP-finances du canton de Berne • Modernisation de la boutique en ligne pour la commande de patentes (pêche, chasse, patentes supplémentaires, etc.) par la population • Ajout d'un système d'information géographique (cartes) présentant des interfaces de données avec les géoportails • Procédure d'appel d'offres menée après dix ans d'utilisation de l'application eFJ2 avec mise en œuvre éventuelle en 2027	2024-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 760 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 160 000 2025 : CHF 200 000 2026 : CHF 400 000 • La possibilité d'établir numériquement 16 000 patentes pour 15 000 pêcheuses et pêcheurs (population) et 2500 patentes pour 2800 chasseuses et chasseurs (population), ainsi que celle d'établir une patente numérique met fin au traitement des informations sur papier et à l'envoi de patentes par la poste, et permet une gestion électronique des paiements. Les ventes de patentes de pêche et de chasse rapportent respectivement 2 300 000 francs et 2 800 000 francs environ au total. • Les prises (pêche) peuvent être consignées dans un carnet de pêche numérique (groupe cible : pêcheuses et pêcheurs, population) avec géolocalisation, enregistrement de photos, indication du cours d'eau concerné et des prescriptions (lois) à respecter sur place. Il n'est plus nécessaire d'indiquer les prises sur papier ni, pour les agentes et agents de l'Inspection, de les saisir manuellement. • Les tirs (chasse) peuvent être consignés dans un carnet de chasse numérique (groupe cible : chasseuses et chasseurs, population) avec géolocalisation, enregistrement de photos, indication du lieu et triage où les animaux ont été tirés et des prescriptions (lois) à respecter sur place. Il n'est plus nécessaire d'indiquer les tirs sur papier ni, pour les agentes et agents de l'Inspection, de les saisir manuellement. Les carnets de contrôle du gibier tiré sont ainsi disponibles dans leur version actualisée pour la planification de la chasse par l'Inspection de la chasse (IC). Cette planification pourra ainsi être réalisée dans les délais et gagner en efficacité. • En principe, la numérisation des carnets de pêche et de chasse devrait libérer des ressources au

Projet	Période	Coût et utilité
		sein de l'office compétent et réduire les erreurs lors du traitement des informations (changements de support). Ainsi, ces dernières seront actuelles et disponibles en temps voulu, ce qui facilitera la procédure. • Le fait de saisir numériquement le gibier tombé (env. 20 000 jeux de données) permet aux gardes-faune de documenter les cas sur place au moyen de la géolocalisation, de photos, d'indications sur le lieu et le triage, etc. Les gardes-faune n'ont plus besoin de consigner manuellement les cas dans eFJ, ce qui allège considérablement leur travail. • La numérisation présente une utilité fondamentale pour l'administration (Inspection de la pêche [IP] et Inspection de la chasse [IC]) : ○ Traitement efficace des informations lors de la saisie et réduction des erreurs ○ Réduction des charges administratives ○ Mise à disposition immédiate des données pour l'exécution de la législation, la statistique et la planification ○ Réduction des changements de support, car le traitement des informations ne doit plus passer par plusieurs supports différents • La numérisation des procédures présente une utilité fondamentale pour la population (pêcheurs·euses et chasseurs·euses) : ○ Possibilité de commander des patentes par voie électronique indépendamment du lieu et de l'heure ○ Possibilité des saisir et transmettre par voie électronique les données relatives aux captures de poissons et au gibier tombé ○ Possibilité de disposer en tout temps d'informations actuelles ○ Possibilité de disposer de carnets électroniques de pêche ou de chasse • La numérisation jouit d'une bonne réputation auprès de la population.
OVET-2 : TIC2025+ Développement de procédures d'exécution numériques des affaires vétérinaires publiques	2025-2026ss	Le financement de l'application incombe en principe à la Confédération. Il faut s'attendre à des coûts de l'ordre de 100 000 francs pour son intégration à l'administration cantonale et les interfaces requises. Ces coûts font partie de la présente autorisation de dépenses. La mise en œuvre de processus de bout-en-bout représente un gain d'efficacité pour l'administration et

Projet	Période	Coût et utilité
		la clientèle. En harmonisant ses procédures, le service vétérinaire suisse pourra plus facilement accuser réception des signalements, demandes, etc. par voie électronique et livrer par le même canal les produits qui en découlent (p. ex. autorisations).
<u>OFDN : plateforme de travail numérique pour les triages (projet DART)</u> Les tâches de triage assumées par le service forestier cantonal (cf. art. 40 LCFo) ainsi que d'autres tâches réalisées à l'extérieur font l'objet d'une numérisation étape par étape. Elles sont révisées de manière à être interopérables et à éviter les changements de support, et complétées par des options de pilotage. Ces tâches vont de la prise de contact avec les propriétaires de forêt aux premières annonces relevant du droit forestier en passant par les entretiens de conseil, les procédures d'autorisation (coupe, allumage de feux), la surveillance de l'état de la forêt dans le triage et les expertises des dégâts du gibier. Les informations doivent pouvoir être saisies sur le terrain directement. Priorité en matière de numérisation au sein de la DEEE : OFDN-3 ainsi que dans le programme gouvernemental 2023 à 2026 (objectif 2 : projet de la transformation numérique n° 2.14 concernant l'OFDN).	2023-2025	Total des dépenses prévues pour le projet : 550 000 francs, dont 500 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : (2023 : CHF 50 000) 2024 : CHF 400 000 2025 : CHF 100 000 2026 : CHF 0 DART est un instrument de travail répondant aux exigences actuelles. Il propose un système de traitement de l'information de première qualité et permet de gérer les processus numériques du service forestier cantonal. Il rend les processus d'exécution plus transparents et efficaces et facilite l'accès des propriétaires de forêt aux prestations de l'administration. DART offre par ailleurs la possibilité d'analyser des données, d'informer le public de manière appropriée et de garantir la préservation des connaissances.
<u>OFDN : décompte des subventions (projet ProFi)</u> Renouvellement et refonte de l'application spécialisée existant depuis 2008 pour la planification, la procédure d'exécution et le versement de toutes les subventions relevant de la loi cantonale sur les forêts. La nouvelle application spécialisée permet non seulement les	2023-2027	Total des dépenses prévues pour le projet : 680 000 francs, dont 630 000 francs inclus dans la présente autorisation de dépenses Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 290 000 2025 : CHF 290 000 2026 : CHF 50 000 2027 : CHF 50 000

Projet	Période	Coût et utilité
opérations liées au subventionnement, mais offre aussi une méthode de controlling et d'établissement des rapports garantissant la traçabilité et axée sur les besoins, ainsi qu'une interface avec SAP pour ce qui relève des créances. Chiffres annuels en moyenne des cinq dernières années (2018-2022) : 34 millions de francs versés à titre de subvention sur une base de 5000 paiements Priorité en matière de numérisation au sein de la DEEE : OFDN-2		L'introduction d'une AS répondant aux exigences actuelles est nécessaire pour une planification fiable des subventions et un décompte efficient. Les données doivent être évaluées systématiquement et utilisées pour le pilotage de l'office. Les accès, la saisie, les processus et le controlling doivent être gérés numériquement pour être adaptés aux besoins actuels.
<u>OFDN : remplacement de WEB-Office</u> Remplacement de l'application spécialisée WEB-Office qui, introduite en 2012, sert de base au géoportail « WIS-BE » (système d'informations forestières). Le fonctionnement de base de l'application spécialisée actuelle (WEB-Office) est assuré par l'Office de l'information géographique (OIG). L'OFDN définit dans le géoportail WIS-BE les fonctionnalités, les informations consultables ainsi que les modalités de saisie des données et de gestion des données et des profils d'utilisation. Le projet comprend l'évaluation, l'acquisition et le déploiement d'une nouvelle AS pour le géoportail WIS-BE en collaboration avec l'OIG. Priorité en matière de numérisation au sein de la DEEE : OFDN-4	2024-2026L'AS	Total des dépenses prévues pour le projet : 210 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 90 000 2025 : CHF 60 000 2026 : CHF 60 000 L'AS utilisée depuis 2012 n'offre plus, aujourd'hui, les fonctionnalités dont l'office a besoin. Le projet permettra au service forestier de disposer d'un système d'informations forestières (WIS-BE) adapté aux exigences actuelles et de pouvoir consulter ou saisir des données à tout moment (p. ex. sur le terrain). L'activité de vulgarisation et les tâches régaliennes pourront ainsi être menées à bien de manière efficiente et propre à répondre aux besoins des usagers et usagers. À l'avenir, bon nombre de données n'existeront plus qu'au format numérique et les processus se dérouleront par voie électronique. Le géoportail doit servir de support de travail et disposer des fonctionnalités requises pour satisfaire les besoins (p. ex. travail sur le terrain rendu possible par une saisie mobile, travail sans connexion à Internet, affichage des informations nécessaires et traitement des processus).
<u>OFDN : remplacement de Geo-Mail</u>	2024-2025	Total des dépenses prévues pour le projet : 200 000 francs

Projet	Période	Coût et utilité
Remplacement de l'AS GeoMail introduite en 2008. Actuellement, cette application sert à piloter et à planifier la production au sein de l'Entreprise Forêts domaniales. Du point de vue informatique, elle est obsolète et doit être remplacée par un système efficace et moderne reposant sur un SIG. Le projet comprend l'évaluation, l'acquisition et le déploiement d'une nouvelle AS pour la planification de mesures sylvicoles à mettre en œuvre sur les différentes parcelles de forêts domaniales et pour la gestion des mandats relatifs aux travaux effectués sur la base d'un service cartographique. Priorité en matière de numérisation au sein de la DEEE : nouveau projet, OFDN-7		Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 100 000 2025 : CHF 100 000 2026 : CHF 0 Ce projet permettra à l'Entreprise Forêts domaniales de disposer de bases et de systèmes pour gérer efficacement les forêts cantonales. L'EFD pourra ainsi garantir que cette gestion respecte les principes liés à la durabilité, à la protection des sols, à la sécurité au travail et à l'organisation en cas d'urgence. Remplacer cette AS améliore la stabilité de l'exploitation pour le système dans sa globalité et augmenter l'efficacité des processus de traitement des affaires.
<u>OFDN : banque de données dédiée au pergélisol</u> Les mesures du pergélisol doivent être rendues consultables par le public (open data). Elles doivent pour cela être rassemblées dans une banque de données centralisée et préparées. Le montant inscrit couvre le développement et l'exploitation d'une telle banque de données. Pour l'heure, la publication des mesures peut être organisée sur la plateforme de Permos Schweiz. Priorité en matière de numérisation au sein de la DEEE : OFDN-5	2024-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 60 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 20 000 2025 : CHF 20 000 2026 : CHF 20 000 La nouvelle banque de données permettra d'enregistrer et d'archiver de manière structurée les mesures effectuées dans le canton de Berne. Elle constituera aussi la base à partir de laquelle les résultats des mesures seront rendus consultables par le public.
<u>OEC : portail clientèle CT</u>	2025-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 150 000 francs

Projet	Période	Coût et utilité
Mise en place d'un portail destiné à la clientèle et relié aux AS utilisées dans ce domaine, afin d'assurer un traitement des affaires efficace et exempt de changement de supports dans les questions de : – Sécurité et santé au travail (SST) – Surveillance du marché du travail (SMT) – Surveillance du marché (SM)		Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 0 2025 : CHF 75 000 2026 : CHF 75 000 – L'OEC propose des solutions numériques à sa clientèle. – La primauté du numérique est introduite / entérinée entre les parties prenantes (autorités, particuliers et entreprises). – Le traitement des affaires est numérique et exempt de changement de supports. – Le traitement et l'archivage des affaires sont conformes aux exigences légales. – Les prescriptions / conditions générales relatives à la protection des données et à la sécurité des informations sont respectées. – L'échange des données entre les différentes AS et systèmes d'exploitation passe par une interface permettant d'éviter d'avoir à saisir plusieurs fois et à conserver à plusieurs endroits les mêmes données. – L'exploitation du portail clientèle génère une efficacité accrue, notamment grâce à l'allègement des tâches administratives (traitement numérique des envois postaux physiques, saisie multiple de données dans les AS, etc.).
<u>OEC : portail clientèle PE BE</u> Mise en place d'un portail destiné à la clientèle et relié aux AS utilisées dans ce domaine, afin d'assurer un traitement des affaires efficace et exempt de changement de supports dans les questions de : – Promotion économique (berninvest) – Tourisme et développement régional (TOUREG)	2025-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 150 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 0 2025 : CHF 75 000 2026 : CHF 75 000 – L'OEC propose des solutions numériques à sa clientèle. – La primauté du numérique est introduite / entérinée entre les parties prenantes (autorités, particuliers et entreprises). – Le traitement des affaires est numérique et exempt de changement de supports. – Le traitement et l'archivage des affaires sont conformes aux exigences légales. – Les prescriptions / conditions générales relatives à la protection des données et à la sécurité des informations sont respectées. – L'échange des données entre les différentes AS et systèmes d'exploitation passe par une interface

Projet	Période	Coût et utilité
		permettant d'éviter d'avoir à saisir plusieurs fois et à conserver à plusieurs endroits les mêmes données. – L'exploitation du portail clientèle génère une efficacité accrue, notamment grâce à l'allègement des tâches administratives (traitement numérique des envois postaux physiques, saisie multiple de données dans les AS, etc.).
<u>OEC : numérisation des procédures internes de traitement des affaires</u> Numérisation systématique des procédures internes de traitement des affaires soutenue par le déploiement de procédés de travail reposant sur le système. En parallèle, il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre un programme de conservation et d'archivage des données.	2025-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 80 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 0 2025 : CHF 40 000 2026 : CHF 40 000 – L'OEC effectue ses tâches par voie électronique à l'interne. – Le traitement des affaires est numérique, exempt de changements de support et repose sur des procédés de travail définis. – Le traitement et l'archivage des affaires sont conformes aux exigences légales. – Les prescriptions / conditions générales relatives à la protection des données et à la sécurité des informations sont respectées. – Les conditions de recours / d'utilisation applicables à différentes applications et modalités de conservation des données (GEVER, SAP, dossiers d'archives sur les lecteurs, AS de l'office existantes ou éventuellement nouvelles) pour le traitement des affaires, y c. les interactions avec des tiers, sont définies et systématiquement respectées. – L'échange des données entre les différentes AS et systèmes d'exploitation passe par une interface permettant d'éviter d'avoir à saisir plusieurs fois et à conserver à plusieurs endroits les mêmes données. – La numérisation des procédures internes de traitement des affaires soutenue par le déploiement de procédés de travail reposant sur le système et la mise en œuvre systématique d'un programme de conservation et d'archivage des données permettent un travail plus efficient.
<u>OEC : échange de données entre le CMTBE et les CT-SMT</u> Déploiement et mise en fonction d'une interface avec la plateforme	2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 80 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit :

Projet	Période	Coût et utilité
de communication électronique du SECO pour l'échange de données automatisé et sans changement de supports entre l'AS pour le contrôle des salaires (« BLKS », utilisée par le CMTBE) et iGEKO-WiSek V5 (utilisée par CT-SMT)		2024 : CHF 0 2025 : CHF 0 2026 : CHF 80 000 – La primauté du numérique est introduite / entérinée entre les parties prenantes (autorités, particuliers et entreprises). – Le traitement des affaires est numérique et exempt de changement de support. – Le traitement et l'archivage des affaires sont conformes aux exigences légales. – Les prescriptions / conditions générales relatives à la protection des données et à la sécurité des informations sont respectées. – L'échange des données entre les différentes AS et systèmes d'exploitation passe par une interface permettant d'éviter d'avoir à saisir plusieurs fois et à conserver à plusieurs endroits les mêmes données. – L'interconnexion via l'interface génère une efficacité accrue, notamment grâce à l'allègement des tâches administratives (traitement numérique des envois postaux physiques, saisie multiple de données dans les AS, etc.).
<u>OEE : EnerGIS</u> Développement de la plateforme de données énergétiques et climatiques conformément au programme gouvernemental de législation 2023-2026	2024-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 350 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 200 000 2025 : CHF 80 000 2026 : CHF 70 000 Développer la plateforme de données énergétiques et climatiques permettra de remplir les divers mandats de l'office liés à ce type de données conformément au programme de législation applicable. Sans développement et extension réguliers d'EnerGIS, le mandat confié par le Conseil-exécutif ne peut pas être réalisé.
<u>OEE : FEKO DiFe</u> Projet de numérisation de FEKO de bout en bout (E2E) = remplacement de l'AS actuelle de contrôle des combustions (FEKO)	2024-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 410 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 200 000 2025 : CHF 70 000 2026 : CHF 140 000

Projet	Période	Coût et utilité
		Remplacement de l'AS actuelle FEKO par FEKO DiFe. DiFe (<i>Digitalisierung Feuerungskontrolle</i>) mise sur la numérisation du contrôle des combustions, conformément à la Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne. La nouvelle AS permet d'optimiser considérablement les processus de bout en bout, le service fourni à la clientèle et la facturation des émoluments, qui sera automatisée grâce à la connexion à SAP.
<u>OEE : Subene BENE</u> Développement de l'AS (Subene) utilisée pour le programme cantonal d'encouragement énergétique dans le cadre de la Stratégie pour une administration numérique du canton de Berne (par ex. signature numérique intégrée, recours à un chatbot). BENE est un programme de subventionnement des communes proposé dans le secteur énergétique, devant être mis en œuvre au moyen de Subene.	2024-2026	Total des dépenses prévues pour le projet : 150 000 francs Ces dépenses se répartissent comme suit : 2024 : CHF 70 000 2025 : CHF 50 000 2026 : CHF 30 000 Subene-BENE est une extension du programme de subventionnement des communes (protection contre les immissions, énergie, environnement et développement durable). Sans soutien actif de la part de l'OEE, les communes sont limitées dans leurs possibilités de réaliser des mesures dans les domaines susmentionnés.

5. Conséquences d'un rejet

Si les dépenses faisant l'objet de la présente demande ne sont pas autorisées, les prestations ne pourront pas être fournies, ou seulement de manière restreinte. Cela aurait également pour conséquence que les tâches de l'administration dépendant de ces prestations ne pourraient être accomplies qu'imparfaitement, voire pas du tout. De plus, la transformation numérique prévue comme deuxième objectif du programme gouvernemental de législature 2023 à 2026 ne pourra pas avoir lieu dans la mesure souhaitée et requise. L'annexe fournit d'autres informations sur chaque dépense prise séparément.

6. Sécurité de l'information et protection des données

Les documents relatifs au respect des dispositions en matière de sûreté de l'information et de protection des données (SIPD) dans l'application des différentes solutions TIC/de numérisation requis par la législation cantonale applicable sont examinés avant la mise en service par la ou le responsable de la sécurité informatique de l'unité d'organisation ou du projet. Ils sont aussi soumis, le cas échéant, au contrôle préalable du Bureau pour la surveillance de la protection des données du canton de Berne qui est prévu à l'article 17a de la loi sur la protection des données².

7. Législation sur les marchés publics

Conformément aux dispositions du droit des marchés publics, les mandats sont attribués à des tiers, selon leur montant, dans le cadre d'une procédure de gré à gré, d'une procédure sur invitation, d'une procédure ouverte ou d'une procédure sélective. Les mandats dont la valeur dépasse 250 000 francs donnent lieu à un appel d'offres public sur le site Internet www.simap.ch. Il n'est pas toujours possible de procéder à un appel d'offres public, certains mandats ne pouvant être confiés qu'à un seul fournisseur. C'est notamment le cas lorsqu'il s'agit de mandats subséquents, où des liens de dépendance existent déjà, ou que des raisons de sécurité l'imposent. Le cas échéant, la renonciation à une mise au concours est publiée sur le site Internet www.simap.ch, comme le prescrit la loi. Les autres soumissionnaires ont ainsi la possibilité de contester la renonciation à l'appel d'offres en déposant un recours, dès lors qu'ils la considèrent illicite.

8. Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

8.1 Investissements préservant la valeur ou générant une plus-value

Le récapitulatif fourni en annexe indique, par prestation, la part des investissements visant à préserver la valeur et celle des investissements qui génèrent une plus-value (y c. les répercussions sur les amortissements). Lorsqu'ils sont destinés à des projets et développements, les investissements sont catégorisés comme générant une plus-value ; dans tous les autres cas, ils sont considérés comme visant à préserver la valeur.

Voici le récapitulatif des investissements visant à préserver la valeur ou à générer une plus-value :

Investissements visant à préserver la valeur

Montant en CHF (TVA incl.)	2024	2025	2026	Total
Office de l'agriculture et de la nature	464 577	528 307	0	992 884
Office des forêts et des dangers naturels	0	0	0	0
Office de l'économie	346 000	133 000	189 000	668 000
Office de l'environnement et de l'énergie	0	0	0	0
Total	810 577	661 307	189 000	1 660 884

Investissements visant à générer une plus-value

Montant en CHF (TVA incl.)	2024	2025	2026	Total
Office de l'agriculture et de la nature	0	0	2 305 107	2 305 107
Office des forêts et des dangers naturels	880 000	550 000	110 000	1 540 000

Office de l'économie	0	0	0	0
Office de l'environnement et de l'énergie	640 000	220 000	220 000	1 080 000
Total	1 520 000	770 000	2 635 107	4 925 107

8.2 Amortissements

Le présent crédit entraîne globalement les charges d'amortissement suivantes, pour une durée d'amortissement moyenne de cinq années :

Charges d'amortissement

Montant en CHF (TVA incl.)	2024	2025	2026	Total
Office de l'agriculture et de la nature	92 915	198 577	659 598	951 090
Office des forêts et des dangers naturels	176 000	286 000	308 000	770 000
Office de l'économie	69 200	95 800	133 600	298 600
Office de l'environnement et de l'énergie	128 000	172 000	216 000	516 000
Total	466 115	752 377	1 317 198	2 535 690

En raison de la durée d'utilisation prévue pour les investissements faisant l'objet de la présente demande d'autorisation, les charges d'amortissement s'étendront au-delà de 2026.

8.3 Coûts induits

Les nouvelles dépenses pour des projets et pour le développement (acquisitions comprises) de solutions TIC/de numérisation faisant l'objet de la présente demande d'autorisation peuvent entraîner des coûts induits, en particulier pour l'exploitation, la maintenance et les licences. Il est encore impossible de chiffrer les coûts induits de manière détaillée, car ils résultent en règle générale des projets dont l'exécution est autorisée par le présent arrêté. Leur ordre de grandeur devrait correspondre à celui des dépenses pour l'exploitation, la maintenance et les licences des solutions TIC/de numérisation actuellement en place.

Le présent arrêté n'a pas d'autres répercussions particulières sur les finances, l'organisation, le personnel, l'informatique ou les locaux que celles décrites précédemment.

9. Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

Le présent crédit est conforme à la Stratégie TIC du Conseil-exécutif pour 2021 à 2025 et à la Stratégie pour une administration numérique.

10. Répercussions sur les communes

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur les communes.

11. Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Le présent crédit n'a pas de répercussion directe sur l'économie, l'environnement et la société.

12. Proposition

Le Conseil-exécutif invite le Grand Conseil à approuver le crédit-cadre annexé.



13. Annexe

La présente annexe montre la répartition prévue du montant du crédit entre les unités administratives, les projets et les prestations TIC/de numérisation. Les chiffres se fondent sur le budget et le plan intégré mission-financement élaborés au printemps de l'année précédente (variante de planification n° 2). Le montant effectif de chaque dépense ou le moment où elle sera effective peut diverger, par exemple du fait de changements dans la planification de projet, de modification des conditions techniques ou du résultat d'appels d'offres publics.

13.1 Applications spécialisées existantes

Secrétariat général DEEE

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ³	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. préservant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. préservant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. préservant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ⁴ (dépense périodique)	300 000			300 000			300 000		
		Développement, conseil ⁵ (dépense unique)	80 000			80 000			80 000		
IDCube	Gestion des TIC Développement d'IDCube										

³ Application, produit / service ou projet / avant-projet

⁴ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]

⁵ Coûts de projets inclus

	Mandats, processus, planification, ressources										
WMRD	Gestion des connaissances du Service juridique (notamment pour les recours eRecht / LPJA)										
Autres applications spécialisées	SEA Easy Access Time-Mobile Meistertask Meisternotes Hogreve (BIP) JSA (BGM) EVOKO (système de réservation de locaux) Banana (comptabilité) Extension en matière de communication, communication WEB notamment										
Total des dépenses uniques par an					80 000			80 000			80 000
Total des dépenses périodiques par an					300 000			300 000			300 000
Total global par an					380 000			380 000			380 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											1 140 000
Remarques :											

Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits « Agriculture », sans GELAN)

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ⁶	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ⁷ (dépense périodique)	67 500			77 5000			77 500		
		Développement, conseil ⁸ (dépense unique)	210 000			105 000			105 000		
Markt.DB-Plus	Traitement par le Service des améliorations structurales et de la production, Promotion de la qualité et des ventes, des inscriptions aux marchés publics de bétail ainsi que des questions d'organisation et de décomptes.										
GeKo-SASP, Sols	Controlling concernant la gestion de toutes les affaires traitées par le Service des améliorations structurelles et de la production, Service spécialisé Sols. Possibilité d'exporter										

⁶ Application, produit / service ou projet / avant-projet

⁷ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]

⁸ Coûts de projets inclus

	des données par l'éditeur de rapport officiel. Remplacement technique indispensable suite au passage au PTC 10.										
Système d'information pour le Seeland INFORAMA	Solution en ligne Programme pour les plantations potagères										
Agrivalor INFORAMA	Instrument de l'USP destiné à évaluer le rendement des exploitations agricoles										
Agridea Lindau INFORAMA	Instruments pour la saisie de tous les justificatifs requis pour les PER et le label Bio										
Exchange Central INFORAMA	Instrument pour la synchronisation de calendriers Exchange										
Établissement scolaire INFORAMA	Heineking Media DSB Control, Beook, Biella										
Autres applications spécialisées	AS plus légères, le plus souvent exploitées localement par des profils clients avec connexion à des banques de données sur des plateformes de serveur à la Bedag. Utilisées pour										

	la plupart par un petit nombre de personnes.										
Total des dépenses uniques par an					210 000			105 000			105 000
Total des dépenses périodiques par an					67 500			77 500			77 500
Total global par an					277 500			182 500			182 500
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											642 500
Remarques : le fichier Excel « LANAT Details Fachapplikationen Rahmenkredit 2024 – 2026 » (en allemand seulement) présente chacune des AS plus en détail.											

Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits « Agriculture », avec GELAN)

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ⁹	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
GELAN 4 (application spécialisée utilisée actuellement)	GELAN 4 est le système d'information agricole exploité conjointement par les cantons de Berne, Fribourg et Soleure. Il s'agit d'un logiciel complet servant à la réalisation des diverses tâches d'exécution relevant de l'agriculture et de la nature. Les coûts sont financés à 80 % par le canton de Berne et à 20 % par les cantons partenaires (Fribourg / Soleure).	Exploitation au sens large¹⁰ (dépense périodique)	732 995			758 485			737 968		
		Développement, conseil¹¹ (dépense unique)	2 029 404	580 721		2 181 914	660 384		2 202 431		2 881 384
SIA GELAN (modules de la nouvelle AS)	Nouveau système d'information agricole (architecture et fonctionnalités) destiné à remplacer GELAN 4. D'autres cantons se joindront aux	Exploitation au sens large (dépense périodique)	205 000			250 000			280 000		
		Développement, conseil (dépense unique)	105 000			330 000			630 000		

⁹ Application, produit / service ou projet / avant-projet
¹⁰ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
¹¹ Coûts de projets inclus

cantons partenaires actuels SO et FR, augmentant ainsi la part de refinancement.										
Total des dépenses uniques par an					2 715 125			3 172 298		5 713 815
Total des dépenses périodiques par an					937 995			1 008 485		1 017 968
Total de la participation des cantons partenaires par an (Fribourg et Soleure = 20 %)					-730 624			-836 157		-1 346 357
Total global par an (déduction faite de la participation des cantons partenaires de l'ordre de 20 %)					2 922 496			3 344 626		5 385 426
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)										11 652 549

Remarques :

Inscription à l'actif des investissements à partir de 2026 (par modules)

Délimitation entre GELAN 4 et SIA GELAN en vue du crédit d'objet soumis à approbation séparément « Refonte du système d'information agricole GELAN / 2023.DEEE.666 » :

Les coûts induits (coûts d'exploitation) pour le déploiement de SIA GELAN par modules sont soumis à l'approbation dans le cadre du présent crédit-cadre.

En outre, il faut déjà tabler sur des adaptations et compléments apportés aux nouveaux modules du SIA GELAN pour garantir la bonne exécution des exigences légales. Ces coûts sont soumis à l'approbation dans le cadre du présent crédit-cadre.

Diminution des coûts à mesure de la mise en fonction des modules spécialisés du nouveau SIA GELAN :

De nature monolithique, GELAN 4 ne peut être remplacé ou désactivé par étapes. Les dépenses supplémentaires prévues pour 2026 servent à la mise en fonction du mode « lecture seule » et de l'archivage des données de GELAN 4.

Intégration de nouveaux cantons partenaires dans le nouveau SIA GELAN :

L'intégration de nouveaux cantons dans le SIA prendra encore des années et aucune nouvelle adhésion ne pourra être effectuée avant 2027. Il semble donc judicieux de compter sur le refinancement tel que défini et convenu actuellement.

Office de l'agriculture et de la nature (groupe de produits « Nature »)

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ¹²	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. préservant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ¹³ (dépense périodique)	77 500			117 500			117 500		
		Développement, conseil ¹⁴ (dépense unique)	460 000			310 000			510 000		
eFJ2	Gestion des activités de pêche et de chasse. L'application permet d'établir des patentes, de gérer les données nécessaires et d'assurer la bonne exécution des législations en la matière. Elle est utilisée dans le réseau composé par les cantons ZH, SG, TG, SO, SZ et BE.										
RenFis	Gestion des objets concernés par des projets de régénération et du volet financier										

¹² Application, produit / service ou projet / avant-projet

¹³ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]

¹⁴ Coûts de projets inclus

	du Fonds de régénération des eaux du canton de Berne (Frégèn)										
GeKo SPN	Contrôle de toutes les affaires (conseils, rapports officiels, corapports et autorisations) traitées par le Service de la promotion de la nature										
GeKo-SPN-RPT	Contrôle des affaires du SPN relatives aux fonds alloués aux projets dans le cadre du programme fédéral RPT en vertu de la LPN. L'application réunit aussi des données-clé sur les projets requises pour les évaluations destinées à la Conf.										
Autres applications spécialisées	AS plus légères, le plus souvent exploitées localement par des profils clients avec connexion à des banques de données sur des plateformes de serveur à la Bedag. Utilisées pour la plupart par un petit nombre de personnes.										
Total des dépenses uniques par an					460 000			310 000			510 000
Total des dépenses périodiques par an					77 500			117 500			117 500
Total global par an					537 500			427 500			627 500
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											1 592 500

Remarques : le fichier Excel « LANAT Details Fachapplikationen Rahmenkredit 2024 – 2026 » (en allemand seulement) présente chacune des AS plus en détail.

Office des forêts et des dangers naturels

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ¹⁵	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ¹⁶ (dépense périodique)	150 000			165 000			155 000		
		Développement, conseil ¹⁷ (dépense unique)	260 000			230 000			225 000		
WIS-BE	Géoportail du service forestier et WEB-Office (plateforme de l'OIG)										
FREV	Gestion et calcul des contributions aux triages										
Serveur FME	Automatisation des processus de traitement de données										
GEKO-Droit forestier	Contrôle des affaires dans le domaine du droit forestier										

¹⁵ Application, produit / service ou projet / avant-projet
¹⁶ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
¹⁷ Coûts de projets inclus

RPT, VKK Prosam, ProsamPay	Gestion, versement et contrôle des subventions cantonales allouées en vertu de la LCFo										
WinForstpro	Système consacré à l'exploitation et la logistique au sein de l'Entreprise Forêts domaniales										
GeoMail	Planification et pilotage de la production dans les forêts domaniales										
COP (cadastre des ouvrages de protection)	Gestion numérique des ouvrages de protection (tenue du cadastre et exploitation/maintenance)										
Autres applications spécialisées	Rofmod, Ramms Aval-1D, Rockyfor3D,										
Total des dépenses uniques par an					260 000			230 000			225 000
Total des dépenses périodiques par an					150 000			165 000			155 000
Total global par an					410 000			395 000			380 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											1 185 000
Remarques :											

Office de l'économie

Montant en CHF

			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ¹⁸	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ¹⁹ (dépense périodique)	351 200			281 100			281 100		
		Développement, conseil ²⁰ (dépense unique)	295 900	346 000		210 600			210 600		
iGEKO-WiSEK	Système de contrôle des affaires et de gestion des documents utilisé dans les divisions Conditions de travail (OEC-CT) et Protection contre les immissions (OEE-IMM)										
Logiciel de vérification des poids et mesures	Ce logiciel dédié est utilisé pour les travaux de vérification des poids et des mesures.										
PREP (Personal- und Ressourceneinsatzplanung)	Ce module spécialisé de de inova :hr permet aux responsables concernés de procéder à la planifica-										

¹⁸ Application, produit / service ou projet / avant-projet

¹⁹ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]

²⁰ Coûts de projets inclus

	tion en matière de personnel et de ressources en proposant des processus automatisés, des modèles flexibles de service et de travail par équipes ainsi que des processus de travail bien pensés. La planification des ressources ainsi effectuée est correcte, fiable et juridiquement irréprochable.										
Microsoft-Dynamics CRM	Cette solution destinée aux entreprises sert à gérer les relations avec la clientèle.										
Banque de données des biens immobiliers-ImmoDB	La Promotion économique utilise la banque de données ImmoDB dans le cadre de ses travaux de gestion immobilière.										
NRP	L'application sert à gérer les prêts à titre d'aide à l'investissement et les contributions à l'investissement.										
ABIS	L'AS est utilisée pour analyser les demandes de soutien reçues en vertu de la législation sur les cas de rigueur en lien avec le coronavirus.										

Autres applica- tions spéciali- sées	Sedex, Portail SSO-DFJP, Portail SSO-DFJP SYMIC, xpdfViewer, CodE, eAccess, porte- feuille des phénomènes dangereux SUVA, CHMOS, ArcGIS, quiz sur le travail au noir, Swiss- impex, efix, MeisterTask, MeisterNote ainsi qu'appli- cations en lien avec l'or- donnance sur les déclara- tions de quantité, avec des macros diverses, avec des éléments Web et avec l'équipement lié aux AS										
Total des dépenses uniques par an					641 900			210 600			210 600
Total des dépenses périodiques par an					351 200			281 100			281 100
Total global par an					993 100			491 700			491 700
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											1 976 500
Remarques :											

Office de l'environnement et de l'énergie

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ²¹	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ²² (dépense périodique)	215 000			210 000			190 000		
		Développement, conseil ²³ (dépense unique)	80 000		170 000			40 000			20 000
AirDB / Opsis	I-Messung : saisie des données / contrôle de la qualité (Opsis) / transfert de données dans la banque de données nationale sur la qualité de l'air AirDB										
Blendtool	Instrument utilisé pour l'exécution dans le domaine des émissions lumineuses, permettant notamment la simulation d'éblouissements										
EnerGIS	Plateforme de données énergétiques et climatiques										

²¹ Application, produit / service ou projet / avant-projet
²² Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
²³ Coûts de projets inclus

FEKO	Gestion des données concernant les mesures, les contrôles et les assainissements pour les petites installations de combustion et celles alimentées au bois										
SUBENE	SUBENE est utilisée pour traiter les demandes de subventionnement dans le domaine des énergies renouvelables. L'application a accès à plusieurs sources de données cantonales, notamment à BE-Login.										
Autres applications spécialisées											
Total des dépenses uniques par an					170 000			40 000			20 000
Total des dépenses périodiques par an					295 000			210 000			190 000
Total global par an					465 000			250 000			210 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											925 000
Remarques :											

Laboratoire cantonal

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ²⁴	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
Limsophy-LIMS	Système de gestion de l'information pour laboratoires utilisé pour saisir et analyser les données recueillies. Cette AS est reliée à une banque de données SQL locale et sert à l'ensemble du Laboratoire cantonal (LC).	Exploitation au sens large ²⁵ (dépense périodique)	55 800			55 800			55 800		
		Développement, conseil ²⁶ (dépense unique)	5000			5000			5000		
Autres applications spécialisées	Temperaturlogger, Limsophy-BPM et autres, tels que ArcGIS (licences)	Exploitation au sens large ²⁷ (dépense périodique)	26 000			26 000			26 000		
		Développement, conseil ²⁸ (dépense unique)	8000			8000			8000		
Total des dépenses uniques par an					13 000		13 000		13 000		
Total des dépenses périodiques par an					81 800		81 800		81 800		
Total global par an					94 800		94 800		94 800		
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											284 400
Remarques :											

²⁴ Application, produit / service ou projet / avant-projet
²⁵ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
²⁶ Coûts de projets inclus
²⁷ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
²⁸ Coûts de projets inclus

Office des affaires vétérinaires

Montant en CHF

			2024		2025		2026	
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI	CR	CI	CR	CI
Objet ²⁹	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ³⁰ (dépense périodique)	240 000			240 000		
		Développement, conseil ³¹ (dépense unique)	30 000			30 000		
ACmobile	Saisie mobile des données de contrôle							
Asan	Application fédérale de gestion des affaires							
Animex	Application fédérale concernant les expériences sur les animaux							
Autres applications spécialisées destinées aux tâches d'exécution et de soutien	amicus, VH-DB, WinFap, ArcGIS							

²⁹ Application, produit / service ou projet / avant-projet

³⁰ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]

³¹ Coûts de projets inclus

Total des dépenses uniques par an	30 000	30 000	30 000
Total des dépenses périodiques par an	240 000	240 000	240 000
Total global par an	270 000	270 000	270 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			810 000

Remarques :

Récapitulatif concernant les applications spécialisées existantes

Montant en CHF	2024		2025		2026	
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)	CR	CI	CR	CI	CR	CI
Groupes de produits						
Soutien aux fonctions de direction	380 000		380 000		380 000	
Agriculture (GELAN, déduction faite de la participation des cantons partenaires)	2 735 419	464 577	2 998 819	528 307	3 262 819	2 305 107
Nature	537 500		427 500		627 500	
Forêt et dangers naturels	410 000		395 000		380 000	
Développement et surveillance économique	647 100	346 000	491 700		491 700	
Environnement et énergie	295 000	170 000	210 000	40 000	190 000	20 000
Protection des consommateurs et de l'environnement	94 800		94 800		94 800	

Affaires vétérinaires	270 000		270 000		270 000	
Total global par an	5 369 819	980 577	5 267 819	568 307	5 696 819	2 325 107
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)						20 208 448

13.2 Nouveaux projets de numérisation de la DEEE
Office des forêts et des dangers naturels

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ³²	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ³³ (dépense périodique) Développement, conseil ³⁴ (dépense unique)	20 000		880 000	20 000		550 000	20 000		110 000
Projet ProFi	Renouvellement et re-fonte de l'application spécialisée existante destinée à la planification, aux opérations d'exécution et aux versements de toutes les subventions relevant de la LCFo.										
Projet DART	Nouvelle plateforme de travail en ligne pour les tâches de triage										
Remplacement de WEB-Office	Nouvelle application spécialisée pour le géoportail WIS-BE										

³² Application, produit / service ou projet / avant-projet
³³ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
³⁴ Coûts de projets inclus

	(système d'informations forestières)										
Remplacement de GeoMail	Nouvelle AS pour le système de planification utilisé pour les forêts domaniales										
Données tirées des mesures du pergélisol	Nouvelle banque de données pour les mesures du pergélisol										
Total des dépenses uniques par an					900 000			570 000			130 000
Total des dépenses périodiques par an											
Total global par an					900 000			570 000			130 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											1 600 000
Remarques :											

Office de l'économie

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ³⁵	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	Total	Exploitation au sens large ³⁶ (dépense périodique)									
		Développement, conseil ³⁷ (dépense unique)				57 000	133 000		81 000	189 000	
Portail clientèle CT	Mise en place d'un portail destiné à la clientèle et relié aux AS utilisées dans ce domaine, afin d'assurer un traitement des affaires efficace et exempt de changement de supports dans les domaines : - Sécurité et santé au travail (SST) - Surveillance du marché du travail (SMT) - Surveillance du marché (SM)										

³⁵ Application, produit / service ou projet / avant-projet
³⁶ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
³⁷ Coûts de projets inclus

Portail clientèle PE BE	Mise en place d'un portail destiné à la clientèle et relié aux AS utilisées dans ce domaine, afin d'assurer un traitement des affaires efficace et exempt de changement de supports dans les domaines : - berninvest (BI) - Tourisme et développement régional (TOUREG)										
Numérisation des procédures internes de traitement des affaires	Numérisation systématique des procédures internes de traitement des affaires soutenue par le déploiement de procédés de travail reposant sur le système. En parallèle, il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre un programme de conservation et d'archivage des données.										
Échange de données entre le CMTBE et les CT-SMT	Déploiement et mise en fonction d'une interface avec la plateforme de communication électronique du SECO pour l'échange de données automatisé et sans changement de supports entre l'AS pour le contrôle des salaires (« BLKS », utilisée par le										

	CMTBE) et iGEKO-WiSek V5 (utilisée par CT-SMT).										
Total des dépenses uniques par an								190 000		270 000	
Total des dépenses périodiques par an											
Total global par an								190 000		270 000	
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)										460 000	
Remarques :											

Office de l'environnement et de l'énergie

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ³⁸	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TOTAL	TOTAL	Exploitation au sens large ³⁹ (dépense périodique)				20 000			40 000		
		Développement, conseil ⁴⁰ (dépense unique)			470 000			180 000			200 000
EnerGIS	Plateforme de données énergétiques et climatiques										
FEKO DiFe (LiFe)	Projet de numérisation de FEKO de bout en bout (E2E) = remplacement de l'AS actuelle FEKO										
SUBENE	SUBENE est utilisée pour traiter les demandes de subventionnement dans le domaine des énergies renouvelables. L'application a accès à plusieurs sources de données cantonales, notamment à BE-Login.										
Total des dépenses uniques par an					470 000			180 000			200 000

³⁸ Application, produit / service ou projet / avant-projet
³⁹ Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
⁴⁰ Coûts de projets inclus

Total des dépenses périodiques par an		20 000	40 000
Total global par an	470 000	200 000	240 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			910 000

Remarques :

Office des affaires vétérinaires

Montant en CHF			2024			2025			2026		
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)			CR	CI		CR	CI		CR	CI	
Objet ⁴¹	Bref descriptif	Type de coûts		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value		Invest. pré-servant la valeur	Invest. générant une plus-value
TIC2025+ Modifications cantonales, interfaces	Intégration de nouvelles fonctionnalités proposées par le système fédéral dans l'environnement informatique du canton (formulaires en ligne, SIG, etc.)	Exploitation au sens large ⁴² (dépense périodique)									
		Développement, conseil ⁴³ (dépense unique)				50 000			50 000		
Total des dépenses uniques par an								50 000	50 000		
Total des dépenses périodiques par an											
Total global par an								50 000	50 000		
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)											100 000
Remarques :											

⁴¹ Application, produit / service ou projet / avant-projet
⁴² Prix des services et dépenses pour licences, appareils, maintenance [OIO ou centre de calcul]
⁴³ Coûts de projets inclus

Récapitulatif concernant les nouveaux projets de numérisation de la DEEE

Montant en CHF	2024		2025		2026	
Compte de résultats (CR) / compte des investissements (CI)	CR	CI	CR	CI	CR	CI
Groupe de produits						
Forêt et dangers naturels	20 000	880 000	20 000	550 000	20 000	110 000
Développement et surveillance économique			57 000	133 000	81 000	189 000
Environnement et énergie		470 000	20 000	180 000	40 000	200 000
Affaires vétérinaires			50 000		50 000	
Total global par an	20 000	1 350 000	147 000	863 000	191 000	499 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)						3 070 000

13.3 Total pour la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement

Groupe de produits « Soutien aux fonctions de direction » (4 430 000 010)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	80 000	80 000	80 000
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total des dépenses périodiques par an	300 000	300 000	300 000
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total global par an	380 000	380 000	380 000
<i>dont CI</i>			0
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			1 140 000
Remarques :			

Groupe de produits « Agriculture » (4 431 000 100)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	2 382 100	2 642 838	4 676 052
<i>dont CI</i>	464 577	528 307	2 305 107
Total des dépenses périodiques par an	817 896	884 288	891 874
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total global par an	3 199 996	3 527 126	5 567 926
<i>dont CI</i>			3 297 991
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			12 295 048

Remarques : concernant GELAN, les cantons partenaires (Fribourg et Soleure) participent au financement à hauteur de 20 %. La déduction de cette part a été prise en compte.

Groupe de produits « Nature » (4 431 010 000)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	460 000	310 000	510 000
dont CI	0	0	0
Total des dépenses périodiques par an	77 500	117 500	117 500
dont CI	0	0	0
Total global par an	537 500	427 500	627 500
dont CI			0
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			1 592 500
Remarques :			

Groupe de produits « Forêt et dangers naturels » (4 435 000 001)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	1 160 000	800 000	355 000
<i>dont CI</i>	880 000	550 000	110 000
Total des dépenses périodiques par an	150 000	165 000	155 000
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total global par an	1 310 000	965 000	510 000
<i>dont CI</i>			1 540 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			2 785 000
Remarques :			

Groupe de produits « Développement et surveillance économique » (4 437 000 001)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	641 900	400 600	480 600
<i>dont CI</i>	346 000	133 000	189 000
Total des dépenses périodiques par an	351 200	281 100	281 100
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total global par an	993 100	681 700	761 700
<i>dont CI</i>			668 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			2 436 500
Remarques :			

Groupe de produits « Environnement et énergie » (4 438 000 001)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	720 000	220 000	220 000
<i>dont CI</i>	640 000	220 000	220 000
Total des dépenses périodiques par an	215 000	230 000	230 000
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total global par an	935 000	450 000	450 000
<i>dont CI</i>			1 080 000
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			1 835 000
Remarques :			

Groupe de produits « Protection des consommateurs et de l'environnement » (4 438 510 000)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	13 000	13 000	13 000
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total des dépenses périodiques par an	81 800	81 800	81 800
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total global par an	94 800	94 800	94 800
<i>dont CI</i>			0
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			284 400
Remarques :			

Groupe de produits « Affaires vétérinaires » (4 432 000 100)

Montant en CHF	2024	2025	2026
Total des dépenses uniques par an	30 000	80 000	80 000
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total des dépenses périodiques par an	240 000	240 000	240 000
<i>dont CI</i>	0	0	0
Total global par an	270 000	320 000	320 000
<i>dont CI</i>			0
Montant du crédit sans la réserve (8 % des dépenses uniques)			910 000
Remarques :			